Migrations et politique linguistique au Maroc

Mehdi HAIDAR

Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V, Rabat – Maroc

Résumé : Le présent travail porte sur la problématique de l'intégration linguistique au Maroc. Il a été constaté depuis quelques années que le Royaume du Maroc est passé progressivement d'un pays de transit à un pays d'accueil des migrants venus principalement des pays subsahariens. Ce changement mène à une reconsidération de la place des migrants dans la société marocaine et à une prise en compte de leurs différents besoins langagiers. S'appuyant sur des enquêtes de terrain, l'étude a montré qu'il existe au Maroc des mécanismes d'aide à l'intégration linguistique mis en place par les instances publiques et d'autres organismes comme les ONG Caritas et la Fondation Orient / Occident permettant aux migrants nouvellement arrivés sur le territoire marocain de mieux évoluer dans un environnement linguistique des plus complexes dans lequel différentes langues cohabitent. L'objectif de cette étude est de relever aussi les besoins linguistiques ainsi que les langues que devront acquérir prioritairement les migrants afin de trouver leur place dans la société marocaine.

Mots-clés : Migrations, intégration linguistique, politique linguistique, Afrique

Depuis 2013, le Maroc est devenu une terre d'accueil de migrants. En raison de l'afflux massif de migrants subsahariens et de l'ouverture sur l'Afrique, l'État a été contraint de revoir sa politique migratoire et a procédé en 2014 et en 2015 à la régularisation de milliers de Subsahariens déjà installés au Maroc. Cette opération a été accompagnée d'une mise à niveau du cadre législatif et réglementaire visant principalement à permettre l'intégration de ces populations au sein de la société marocaine.

Ces migrants venus de pays limitrophes et parfois de contrées lointaines (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Syrie) parlent des langues le plus souvent très différentes des idiomes en présence sur le territoire marocain. Si certains sont instruits et pratiquent aisément le français ou encore l'anglais, d'autres ne parlent que les langues locales de leurs pays d'origine (wolof, bambara, sérère, peul, timné, kissi…). Se pose donc la question de savoir comment ces migrants arrivent à évoluer dans une société où la barrière linguistique fait entrave à toute tentative d'intégration.

La situation sociolinguistique au Maroc telle que nous la connaissons aujourd'hui est quelque peu complexe[1]. Le paysage linguistique multilingue connait depuis quelque temps une mutation profonde ; la langue amazighe a été reconnue langue officielle dans la refonte de la constitution en 2011, l'anglais et le français connaissent un regain d'intérêt en raison de l'implantation en masse de manufactures et d'entreprises étrangères dans le Royaume, sans oublier le projet de réforme de l'enseignement *pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion, Vision stratégique de la réforme 2015-2030*[2] qui fait la part belle aux langues étrangères dans l'enseignement primaire, collégial, secondaire et universitaire. Ce changement engendre beaucoup d'émois et de conflits entre les défenseurs de l'arabe standard comme langue d'enseignement d'un côté, et de l'autre ceux qui sont pour l'usage des langues étrangères dans les sphères professionnelles et scientifiques.

Le présent travail vise à interroger les migrants de nationalités multiples et vivants des situations différentes (travailleurs, étudiants, sans emploi, vivant seul ou en communauté…) afin de voir, dans un premier temps, à quel point les pratiques des langues au Maroc ainsi que la répartition fonctionnelle des variétés linguistiques entravent ou au contraire favorisent leur intégration, puis de montrer comment ces migrants récemment installés arrivent à évoluer dans un environnement linguistique qui n'est pas toujours favorable. Cette étude a aussi pour ambition de mettre en évidence la mise en place des mécanismes d'aide linguistique par les instances publiques et d'autres organismes (associations, ONG…) pour faciliter l'accès à l'information, les services, l'emploi ou encore la formation des migrants.

1 Évolution de la politique migratoire au Maroc : d'un pays de transit à un pays d'accueil

Les questions migratoires sont aujourd'hui plus que jamais au centre des préoccupations. Les recherches récentes ont mis en exergue l'augmentation du flux des populations au fil des années[3] et leur impact sur la stabilité géopolitique et socioéconomique mondiale. Plus de 258 millions de personnes se sont déplacées dans le monde, dont 48 % sont des femmes. Ces déplacements de populations sont principalement dus aux chamboulements économiques et à l'instabilité politique dans certains pays. L'avenir est encore plus morose puisque les changements climatiques ne feront que rendre les populations migrantes plus importantes. L'Afrique à elle seule a connu jusqu'en 2015 le déplacement de pas moins de 16.4 millions de personnes[4]. Les pays d'accueil les plus importants sont l'Afrique du Sud qui a accueilli plus de 4 millions de migrants jusqu'en 2017, puis la Côte d'Ivoire avec 2,1 millions de migrants et finalement le Nigéria 1,2 millions de migrants[5].

[1] Jan Jaap, De Ruiter, Karima, Ziamari « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », *in* Baudouin Dupret Zakaria Rhani Assia Boutaleb et Jean-Noël Ferrié (dir.). *Le Maroc au présent*, Centre Jacques-Berque Maktabat al-Maghreb, Casablanca, 2015.

[2] Conseil Supérieur, de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, *Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion, Vision stratégique de la réforme 2015-2030.*

[3] World Bank Group, Moving for prosperity, Global migration and labor markets, Policy research report, 2018, Page 4.

[4] United Nations, International migration report, p. 26.

[5] *Ibid*

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Au Maroc, la situation est loin d'être similaire puisque le nombre de migrants accueillis ne dépasse guère les 90 000 personnes, toutefois, ce chiffre va certainement augmenter plus rapidement en raison de la position géographique du Maroc (12 kilomètres séparent les côtes marocaines du continent européen) et de l'incertitude des autres routes qui mènent à l'Europe (notamment le passage à travers la Libye vers l'Italie). Les autorités marocaines ont compris l'importance de l'enjeu de l'immigration et ont adopté récemment une nouvelle loi cadre visant à mieux encadrer l'accueil et la présence des migrants sur le territoire marocain. Le rapport *« Étranger et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle »* publié en 2013 par le Conseil National des Droits de l'Homme alerte l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation migratoire alarmante dans les régions du Sahel et du Maghreb dans le but de mettre en œuvre une nouvelle politique migratoire qui serait à même de mieux organiser l'accueil des migrants et permettre une gestion plus efficiente des flux migratoires. Ce rapport sonne véritablement au moment de sa parution comme un manifeste et montre à quel point une refonte totale de la politique migratoire au Maroc est plus que nécessaire. C'est ainsi que le gouvernement marocain entama une *nouvelle politique nationale d'immigration et d'asile* (dorénavant NPIA)[6] ce qui a permis la même année l'ouverture pour la première fois à Rabat du bureau des réfugiés et des apatrides. « C'est dans ce sens qu'il a été créé en septembre 2013 quatre sous-commissions chargées de la mise en place de la nouvelle politique nationale d'immigration et d'asile (NPIA), présentée à Genève le 17 mars 2014. »[7]

La NPIA repose principalement sur quatre piliers[8] :

La première opération consiste à mettre en place une campagne de régularisation des étrangers en situation irrégulière. Un nombre important de migrants réside au Maroc de façon irrégulière et ne peut pas en l'occurrence jouir de ses pleins droits (accès à la santé, au travail, à l'éducation…). Il est donc impératif de procéder à la régularisation des individus qui ont foulé le territoire marocain et qui continuent d'y résider. Deux phases de régularisation ont été menées par les autorités marocaines, la première en 2014 puis la deuxième en 2017, ce qui a conduit à la régularisation de presque 50 000 personnes qui avaient déposé leurs demandes dans les principales villes du Royaume.

Le deuxième pilier de la NPIA concerne l'aspect législatif puisqu'il sera question d'une mise à niveau du cadre juridique lié aux questions migratoires et à l'accueil des réfugiés sur le sol marocain. C'est ainsi que la première loi promulguée en 2003 dite 02-03 qui attribuait un cadre juridique aux migrants a été remplacée par une nouvelle loi votée en 2014. Ce nouveau dispositif juridique contrairement à l'ancien, jugé peu respectueux des droits humains et obsolète, intègre de nouvelles dispositions dans le texte concernant les droits des migrants comme l'accès aux soins, à l'éducation et au travail, etc.

Le troisième pilier de la NPIA porte sur l'établissement de partenariats de tous genres avec les pouvoirs publics, les institutions, les organisations ou encore avec d'autres

[6] BENAMAR Jamal, IHADIYAN Abid, « La Maroc face aux nouveaux flux migratoires », *Revista Barataria,*
Revista Castellano-Manchega de Ciencias Sociales, Nº 21, 2016, p. 15-26.
[7] *Ibid.*
[8] *Ibid.*

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

États, il intègre une importante composante diplomatique afin de permettre la coopération entre les gouvernements des pays d'origine.

Enfin, le quatrième pilier porte principalement sur l'objet même de ce travail qui est celui de l'intégration. En effet, une gestion efficiente de l'immigration a pour résultat une intégration réussie et les autorités marocaines l'ont parfaitement compris. C'est la raison pour laquelle la question de l'intégration prend une part importante dans la NPIA. Il est donc impératif d'intervenir dans des domaines de la vie sociale comme l'enseignement, la santé, l'emploi, etc. afin de permettre aux populations venues d'ailleurs de pouvoir trouver une place convenable dans la société marocaine et jouir de leurs pleins droits en partageant leurs cultures et en vivant avec celle des Marocains.

La réforme de la politique migratoire vient à point nommé puisque la situation des migrants au Maroc est plus qu'alarmante. Beaucoup de migrants affluent sans cesse au Maroc dans l'espoir de passer la mer méditerranée et accéder à l'eldorado européen. On compte toutefois, malgré la régularisation de plus de 40 000 migrants, environ 50 000 personnes en situation irrégulière.

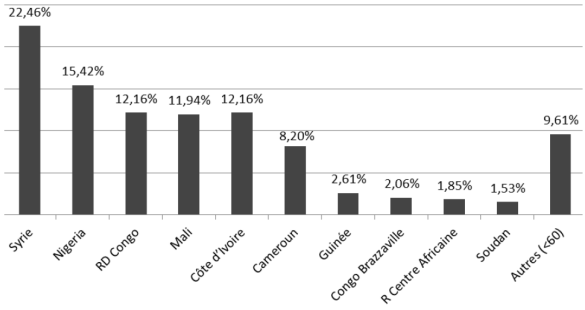


Fig. 1[9]

Originaire de plusieurs pays, mais majoritairement d'Afrique de l'Ouest, ces hommes, femmes et enfants se retrouvent bloqués au Maroc par manque de ressources financières ou parce qu'ils sont confrontés à la difficulté de passer le détroit de Gibraltar, ce qui les oblige à interrompre leur périple un temps afin de pouvoir se refaire financièrement ou pour trouver un autre moyen pour passer à l'autre rive. Cette situation devient très fréquente, ce qui pousse les migrants à résider plus longtemps que prévu sur le sol marocain.

> « Dans bien des cas, le transit se transforme en séjour forcé plus ou moins long. Les difficultés que pose la traversée du détroit de Gibraltar ou de l'Océan Atlantique vers les Îles Canaries font que le Maroc et en particulier, les régions du nord et nord-est, les villes de Tanger, Nador, Casablanca, Rabat, Fès et Agadir deviennent une escale durable ».[10]

[9] *Ibid,* p. 23
[10] *Ibid*, p. 19.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Le passage de Gibraltar, très prisé par les migrants en raison de la proximité des côtes andalouses, est devenu très difficile à franchir depuis les années 2000 ; les autorités espagnoles ont mis en place un dispositif très efficace rendant la traversée encore plus compliquée. C'est ainsi que le Maroc, en l'espace d'une décennie, est passé d'un pays de transit à un pays d'accueil. Les migrants qui arrivaient à traverser rapidement le détroit auparavant, s'installent à long terme, voire définitivement au Maroc.

Avec l'application de la NPIA, les migrants se sont quelque peu retrouvés à résider dans plusieurs régions. S'ils sont majoritairement présents dans le nord et le nord-est du pays, ils ont aussi élu domicile dans d'autres zones géographiques comme au sud à Agadir, sur la façade atlantique à Casablanca et Rabat et aussi dans le centre, précisément à Fès[11].

Le passage du Maroc d'un pays de transit à un pays d'accueil implique un changement, comme le stipule la NPIA, des conditions d'accueil des migrants et surtout de la mise en place de mécanismes qui serviront principalement à l'intégration. Or, il ne peut y avoir d'intégration sociale dans son acception *durkheimienne*[12] sans intégration linguistique. « Sémantiquement, "intégration linguistique" ne désigne pas l'intégration "dans" une langue, mais bien le processus d'intégration à toutes (ou à une partie de) ces instances (culturelles, sociales, professionnelles, etc.) grâce à/au moyen de/par l'intermédiaire d'une langue »[13].

L'intégration linguistique implique que les migrants doivent nécessairement comprendre et parler les langues du pays d'accueil afin de pouvoir faire partie de la population active et entretenir des relations sociales avec la population autochtone. L'apprentissage des langues du pays d'accueil devient donc un impératif.

2 Paysage sociolinguistique au Maroc : pluralité linguistique et conflits.

Le paysage sociolinguistique marocain est sans conteste plurilingue, toutefois il n'en demeure pas moins complexe. Depuis l'indépendance du Royaume en 1956, les tensions sur les langues avec en toile de fond les questions identitaires surgissent dans les débats publics et servent parfois de terrain d'affrontement entre les différentes factions politiques.

2.1 L'arabe standard : langue de l'Etat

La langue arabe standard est l'une des deux langues officielles du Maroc. Elle est essentiellement scripturale et très peu parlée. C'est une langue qui est principalement utilisée dans les sphères officielles et dans le domaine religieux. Langue du Coran et de l'Islam, elle est utilisée par les imams dans les mosquées pendant les prêches du

[11] MGHARI Mohamed, La Migration irrégulière au Maroc, *Les cahiers du plan*, n° 28, Haut Commissariat au plan, p. 38.

[12] L'intégration est considérée par Durkheim comme étant un « *processus par lequel l'individu prend place dans une société, par lequel il se socialise. Ce processus équivaut à apprendre les normes et valeurs qui régissent le corps social, cet apprentissage se faisant notamment par le truchement de la famille, l'école ou les groupes de pairs* ».

[13] CALINON Anne-Sophie, « L'intégration linguistique » en question, *Langage et société*, 2013/2 n° 144 Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 18.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

vendredi ; ce qui lui confère un certain prestige aux yeux d'un bon nombre de citoyens. « En tant que langue dominante, l'arabe standard jouit ainsi de l'argument du sacré et du religieux comme de l'argument politique. L'idéologie dominante relative à cette langue, issue du panarabisme, est celle de l'arabisation »[14].

C'est aussi une langue de scolarisation dans le premier et second cycle de l'enseignement. Toutefois, la situation va certainement changer en raison de l'adoption de la loi-cadre n° 51-17 relative à la réforme du système éducatif et qui met un terme à la politique d'arabisation voulue par le gouvernement depuis la fin des années 1970. Cette politique a été sévèrement critiquée en raison des résultats peu convaincants puisqu'on lui attribue en grande partie les défaillances du système éducatif marocain. Dorénavant, les disciplines scientifiques, arabisées pendant les années 1980, devront être enseignées en langue française depuis le collège. Cette mesure a provoqué une levée de boucliers de la part de certains partis politiques qui estiment que « la francisation » des matières scientifiques au collège et au lycée touche à l'identité marocaine dont les composantes linguistiques essentielles sont l'amazighe et l'arabe standard.

2.2 L'arabe dialectal : langue du peuple.

Appelée communément « darija », l'arabe dialectal marocain (dorénavant ADM) est la langue véhiculaire au Maroc. Elle est aussi la langue de première socialisation d'un grand nombre de Marocains et se pratique essentiellement à l'oral. C'est une langue qui s'apparente à l'arabe standard, mais qui, au contact d'autres langues comme l'amazighe et le français, s'est constituée une nomenclature lexicale très vaste et variée témoignant de la richesse linguistique et culturelle du Maroc. C'est une langue qui est en phase d'être standardisée, puisqu'il y a eu récemment la publication de dictionnaires et de grammaires de la darija. L'ADM n'a aucun statut juridique, elle n'est citée dans aucun texte de loi et donc n'est pas reconnue par l'appareil législatif. À l'écrit, l'ADM est peu présente, toutefois, elle gagne de plus en plus du terrain dans les réseaux sociaux où les internautes ont tendance à l'utiliser pour communiquer en écrivant leurs commentaires en caractères arabes ou latins.

2.3 L'Amazigh : langue ancestrale.

L'amazighe est vraisemblablement la langue la plus anciennement parlée sur le territoire marocain et qui est toujours pratiquée de nos jours. Elle est la langue de première socialisation des Amazighes et a été reconnue langue nationale dans la refonte de la constitution en 2011. Standardisée au cours des années 2000 par les linguistes de l'Institut royal de culture amazighe (IRCAM), elle est surtout parlée dans les sphères privées entre amazighophones. La langue amazighe est composée au Maroc de trois variétés distinctes, le Tarifit issu de la région du Rif dans l'extrême nord du Maroc, le Tamazight du centre du Maroc et dans la chaîne montagneuse de l'Atlas et finalement le Tachelhit, langue de la région du Souss dans le sud. L'amazighe est parlé dans les quatre coins du pays en raison de la présence des amazighophones dans les plus grandes villes du Maroc. Toutefois, cette langue a beaucoup de mal à passer de

[14] DE RUITER Jan Jaap, ZIAMARI Karima « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », *in* Baudouin Dupret Zakaria Rhani Assia Boutaleb et Jean-Noël Ferrié (dirs.). *Le Maroc au présent*, Centre Jacques-Berque Maktabat al-Maghreb, Casablanca, 2015, p. 7.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

la sphère privée au domaine public ; la correspondance administrative est inexistante et elle est rarement enseignée dans les écoles publiques.

2.4 Le français : langue des affaires et des sciences.

Dans l'un de ses articles qu'elle avait titré : « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », la linguiste Leila MESSAOUDI s'interroge sur la place qu'occupe la langue française dans le paysage linguistique marocain. Elle constate que le français assure plusieurs fonctions très importantes dans le contexte sociolinguistique au Maroc ; c'est la langue des sciences et techniques, des affaires, de l'économie et de l'enseignement supérieur. « Elle [la langue française] occupe une place importante à l'écrit et à l'oral après l'arabe officiel les domaines juridique, éducatif, etc., mais elle occupe la première place dans les domaines de l'économie et des technolectes »[15].

Après l'indépendance du Maroc en 1956, les coopérants sont restés au Maroc pour aider au développement un pays qui vient de sortir de plusieurs décennies du colonialisme. Ingénieurs, enseignants, cadres supérieurs français, etc. ont continué à travailler au Maroc afin de former les cadres marocains. C'est ainsi que le français a pu se développer au Maroc. Aujourd'hui les cadres supérieurs sont le plus souvent formés dans les grandes écoles françaises et sont francophones. De plus, la langue française est actuellement considérée comme un passeport pour l'emploi. Un demandeur d'emploi doit s'exprimer convenablement en français à l'écrit et à l'oral pour prétendre à un poste dans les domaines industriel, économique, scientifique, etc.

Le français est considéré langue étrangère sur le plan juridique. L'on constate, toutefois, que c'est une langue qui est présente partout. On la retrouve dans les écriteaux, les affiches publicitaires, la presse écrite et audiovisuelle, etc. Au niveau des faits, le français est une langue seconde : elle n'est pas la langue de première socialisation de l'écrasante majorité des Marocains[16], mais elle s'est forgé une place si importante dans le paysage sociolinguistique marocain qu'aucune autre langue ne peut lui ravir sauf l'anglais qui commence à percer dans plusieurs secteurs.

2.5 L'anglais : langue de l'avenir ?

Il y a une dizaine d'années, seul le français était exigé lors des entretiens de recrutement des cadres supérieurs, l'anglais était considéré comme un atout. Aujourd'hui ce n'est plus le cas : l'anglais est très demandé tout comme le français. C'est une langue qui est d'ailleurs privilégiée au français dans certains domaines comme l'aéronautique, le commerce international, certaines spécialités de l'ingénierie comme la programmation informatique, etc. L'implantation de multinationales au Maroc et son ouverture à d'autres entreprises asiatiques, européennes et nord-américaines, permet à l'anglais de gagner un peu plus de terrain. Dans la vision stratégique 2015-2030[17],

[15] MESSAOUDI Leila, « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », *in* Philippe Blanchet et Pierre Martinez (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme, émergence et prise en compte en situations francophones*, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2010, Paris, p. 58.

[16] Il existe au Maroc une infime minorité d'individus qui ont pour langue de première socialisation le français. Cette catégorie de personne faisant partie de la haute bourgeoisie marocaine côtoie les écoles françaises appartenant à l'agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

[17] Conseil Supérieur, de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, *Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion, Vision stratégique de la réforme 2015-2030.*

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

le Conseil supérieur de l'enseignement et de l'éducation recommande l'enseignement de l'anglais à partir de la quatrième année du primaire. Si aujourd'hui elle n'est enseignée qu'à partir de l'enseignement secondaire qualifiant public, cette langue reste particulièrement appréciée des jeunes et des adolescents en raison de sa diffusion grâce aux réseaux sociaux. Beaucoup de jeunes visionnent en anglais les Podcasts sur YouTube et les films et séries sur les sites de vidéos à la demande. L'anglais entre donc en concurrence directe avec le français puisqu'il empiète dans certains domaines où le français est majoritairement utilisé.

La situation sociolinguistique marocaine est donc des plus complexes. La diglossie arabe dialectal / arabe standard n'arrange rien à la chose puisque nous avons une langue véhiculaire non reconnue par l'État et une langue de l'État qui n'est pas parlée par la population. Ajoutons à cela une dualité naissante entre l'anglais et le français et une langue amazighe qui peine à trouver sa place de langue officielle au côté de l'arabe standard. Dans ce foisonnement très complexe de langues, un migrant venu d'un pays de culture particulière où se pratiquent des langues très différentes sera certainement confronté à des difficultés liées à la communication avec les institutions publiques et les citoyens marocains.

3 Aspects méthodologiques

Le protocole d'enquête englobe deux techniques qui ont largement fait leurs preuves dans les domaines de la sociologie, la sociolinguistique et l'ethnographie de la communication[18], à savoir le questionnaire et l'entretien semi-directif. La première phase de l'enquête consiste à identifier la population cible, les organismes et les institutions en relation avec la problématique de l'étude. Nous avons ensuite réalisé un questionnaire destiné aux migrants afin d'identifier les différentes situations de communication auxquelles ils sont confrontés et un guide d'entretien pour les directeurs d'institutions et responsables de programmes au sein d'associations et d'organisme non gouvernementaux. Les questions portaient principalement sur les difficultés de communication des migrants et les dispositifs d'accueil prévus afin de faciliter l'intégration linguistique des migrants.

Pour cette étude quatre catégories d'enquêtés ont été retenues : les étudiants francophones et non francophones ainsi que les travailleurs francophones et non francophones. Le choix de catégoriser la population cible en fonction de la langue française a été pris pour deux raisons principales : premièrement pour son statut de langue seconde et la position majeure qu'elle occupe dans les secteurs clés de l'économie marocaine. Deuxièmement en raison de la position géographique du Maroc qui se trouve dans une ère essentiellement francophone (Maghreb, Afrique de l'Ouest).

4 Intégration linguistique et dispositif d'accueil

L'État, à travers son agence de coopération internationale[19] (dorénavant AMCI), a pris l'initiative de mettre en place tout un dispositif d'accueil destiné aux étudiants

[18] BLANCHET, Philippe, *La linguistique de terrain Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

[19] Agence appartenant au Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

non francophones désireux de poursuivre leurs études au Maroc. Étant donné que les études supérieures scientifiques (faculté des sciences, facultés de médecine, écoles d'ingénieurs, faculté de droit[20] et d'économie) sont dispensées exclusivement en langue française, les futurs inscrits doivent avoir un niveau satisfaisant en langue française afin de pouvoir suivre les cours dans de bonnes conditions. Les cours dispensés par l'AMCI au sein de la Faculté des Sciences de l'éducation à Rabat ont pour principal objectif de préparer les étudiants étrangers non francophones à suivre des cours dans les différentes filières scientifiques dans les établissements d'enseignement supérieur publics. Pour ce faire, une ingénierie pédagogique a été mise en place englobant les cours de langue et les évaluations de fin de session. La répartition des groupes se fait en fonction des niveaux et non des nationalités. Ce dispositif de mise à niveau linguistique doit théoriquement permettre aux apprenants d'obtenir le niveau B1 du CECRL. Les cours sont intensifs à hauteur de 15 heures par semaine pendant approximativement 6 mois consécutifs. Une évaluation des acquis est programmée en fin de session et les apprenants n'ayant pas validé les modules ont le droit à une autre session supplémentaire de 80 heures. Les nationalités sont diverses dans les groupes, mais ils proviennent majoritairement des pays non francophones d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique occidentale et d'Afrique centrale comme le Ghana (anglophone), la Guinée-Bissau (lusophone), la Guinée équatoriale (hispanophone), le Nigéria (anglophone), etc. En 2018, quelque 530 apprenants étaient inscrits dans le programme de mise à niveau linguistique et sont censés s'inscrire dans les différentes universités marocaines l'année qui suit. Ils sont pris en charge par 18 enseignants marocains qui utilisent principalement des méthodes de français langue étrangère comme Alter-Ego de l'éditeur Hachette.

5 Apprentissage guidé : dispositif d'accueil des ONG

Les organisations non gouvernementales sont très présentes aux côtés des migrants, elles fournissent des moyens techniques et humains pour venir en aide aux plus faibles et aux personnes en situation précaire. Plusieurs organisations sont présentent sur le sol marocain comme Médecins sans Frontières et la Croix rouge qui œuvrent sur le terrain dans des milieux très hostiles, dans des zones où s'amassent les migrants attendant leurs tours pour pouvoir franchir le détroit de Gibraltar et accéder à « l'eldorado » européen. Comme dans la forêt de Boukhalef au nord du Maroc près de l'enclave de Ceuta ou dans le Rif dans la forêt du mont Gourougou où les migrants forment des colonies. Les ONG aident les migrants en fournissant nourriture, couvertures, vêtements et assistance médicale.

Dans les centres urbains, les populations de migrants font face à d'autres types de besoins. S'ils arrivent à mieux vivre dans les villes grâce à la disponibilité de certains services, ils ont parfois beaucoup de mal à trouver un travail et à s'intégrer pleinement dans la vie active. Le communautarisme y est donc très important et favorise une forme de confinement des populations de migrants. La maitrise des langues pourrait être un facteur de décloisonnement des migrants leur offrant un moyen pour mieux cohabiter avec les Marocains. Quelques ONG l'ont parfaitement compris et œuvrent

[20] Il existe aussi un parcours droit privé et public en arabe standard dans les facultés de droit publiques.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

de différentes manières afin de permettre à un certain nombre de migrants d'acquérir à la fois des compétences linguistiques et professionnelles.

Le Centre Caritas et la fondation Orient&Occident sont les principales ONG à Rabat qui viennent en aide aux migrants et ont différents programmes pour l'enseignement / apprentissage des langues.

Caritas est une institution de l'Église catholique, elle dispose de plusieurs centres à Casablanca, Rabat et Tanger. Son objectif est l'accompagnement des migrants en situation de vulnérabilité (soin, aide financière, employabilité…) et faciliter leur intégration grâce à la formation et l'accompagnement professionnels.

Au niveau des programmes de formation linguistique, le centre Caritas Rabat, en partenariat avec Caritas Allemagne et l'ambassade de Suisse au Maroc, a mis en place le programme « Qantara[21] » en 2016 qui vise à mieux penser l'intégration linguistique des migrants. C'est un programme pilote qui comporte quatre dispositifs ayant pour objectif l'intégration linguistique des migrants par l'apprentissage des langues afin de faciliter l'accès aux services publics comme la santé, l'éducation, l'état civil et permettre ainsi leur employabilité et leur insertion dans la vie active.

Le premier dispositif appelé « arabe langue étrangère » s'inscrit dans le cadre de l'éducation non formelle. C'est un projet destiné aux enfants qui ont entre 9 et 15 ans. Son objectif est de permettre aux enfants de migrants non arabophones d'apprendre l'arabe pour s'insérer facilement dans l'école publique marocaine. Il est question dans ce programme de l'arabe standard et non de l'ADM, puisque l'enseignement des matières[22] dans le cycle primaire se fait uniquement en arabe standard. Ce sont des sessions de cours intensifs où l'on apprend à comprendre, lire et écrire l'arabe standard.

Le deuxième dispositif, « unité pédagogique pour l'élève non arabophone » est une forme de mise à niveau linguistique en arabe standard au profit des enfants qui ont entre 6 et 12 ans. Après avoir passé quelques mois, voire quelques années au Maroc, les plus jeunes arrivent à comprendre quelques mots d'arabe. Ce projet vise le perfectionnement linguistique de ces apprenants parallèlement aux cours qu'ils suivent déjà dans les écoles publiques. En effet, L'ouverture des écoles marocaines aux enfants étrangers a été officialisée par une circulaire du Ministère de l'Éducation nationale du 9 septembre 2013.

Le troisième dispositif, « darija à visée professionnelle » est une sorte de *darija sur objectifs spécifiques*. Ce sont des modules pour l'apprentissage de l'ADM en fonction des situations de communication auxquelles sont confrontés les travailleurs migrants adultes dans certains secteurs qui les recrutent. Les travailleurs migrants ont souvent du mal à trouver un travail parce qu'ils ne parlent pas l'ADM. Habituellement, les travailleurs manuels peuvent trouver un emploi dans les domaines du bâtiment travaux publics, de la mécanique automobile et dans le commerce. Si l'on ne parle pas la langue

[21] Mot en arabe qui signifie *pont*

[22] Quelques matières enseignées en arabe standard : Langue arabe, éducation islamique, mathématique, sciences de la vie et de la terre, Histoire et géographie, etc.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

du peuple, il sera très compliqué de pouvoir évoluer au milieu des Marocains, qu'ils soient collègues de travail ou clients.

Le quatrième dispositif appelé « Classes préscolaires interculturelles et inclusives » destiné aux enfants âgés de 4 à 6 ans arabophones et non arabophones. Il est constitué de classes de petite et moyenne section dans les écoles publiques partenaires et dans les quartiers à forte concentration de population migrante. L'objectif est d'inculquer à ces enfants en bas âge les compétences linguistiques de base en arabe standard tout en favorisant le bilinguisme et l'éveil interculturel.

Tous ces dispositifs ont été réalisés et mis en place en collaboration avec la Fondation Zakoura Éducation et le Groupement des éducateurs sans frontières au Maroc.

La fondation Orient/Occident (dorénavant FOO) est une association de Droit marocain à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Elle s'occupe essentiellement des personnes en difficulté qu'elle soit marocaine ou étrangère et participe à la formation et à l'éducation des plus démunis, notamment les migrants en situation précaire. Contrairement à Caritas Rabat, qui vient en aide aux migrants quels que soient leurs statuts, la FOO s'intéresse beaucoup plus aux réfugiés. C'est une fondation qui accompagne les migrants et réfugiés pour les aider à s'intégrer au niveau professionnel et linguistique.

Sur le plan de l'ingénierie de formation mise en place au sein de la FOO, plusieurs modules sont dispensés aux migrants pour la maitrise des langues et de compétences professionnelles.

On enseigne les langues utiles aux migrants au Maroc comme l'ADM, l'arabe standard, le français, l'anglais et même l'espagnol. Selon les dires des responsables des programmes des langues, les migrants ont une préférence pour l'anglais parce qu'ils prévoient de partir au Canada ou aux États-Unis.

6 Apprentissage non-guidé : vers une auto-intégration

Selon ADAMI[23], il existe quatre voies socio langagières d'acquisition des langues par les migrants adultes : le travail, les relations transactionnelles, les relations interpersonnelles et les relations familiales.

> « Les apprenants non guidés ou "libres" développent la L2 par le contact direct avec la communauté cible et ne reçoivent a priori pas de formation dispensée par un professionnel (Klein 1989 : 29). Il s'agit donc d'acquisition "spontanée" de la L2 dans le milieu naturel (Noyau, 1988) »[24].

[23] ADAMI Hervé, *La formation linguistique des migrants*, Cle International, Paris, 2009.

[24] TYNE Henri, « Acquisition d'une langue seconde en milieu naturel : Contextes et enjeux », *in* H. Adami et V. Leclercq (dirs) *Les migrants face aux pays des langues d'accueil,* Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012, p. 6

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Au Maroc, beaucoup de migrants n'arrivent pas à accéder aux services proposés par les centres d'accueil et les ONG. Ils sont donc contraints de faire avec les moyens du bord pour subvenir à leurs besoins. La grande majorité de ces migrants sont des travailleurs manuels ou des commerçants. Ils se tournent vers les langues qui vont leur permettre de travailler pour vivre. C'est donc la quête du travail qui, le plus souvent, pousse un bon nombre de migrants à sortir de la sphère communautaire et à côtoyer les Marocains. L'accès aux services de santé, d'éducation et d'état civil contribue aussi à obliger les migrants à parler les langues autochtones. En effet, même si le français est une langue qui est implantée sur le territoire marocain depuis le Protectorat français en 1912, elle est aujourd'hui peu pratiquée par les Marocains en raison de la politique d'arabisation initiée à partir des années 80.

Plus le migrant entrera en contact avec les autochtones et plus il sera amené à parler leur(s) langue(s). De plus, cette langue s'acquiert en fonction des actions qu'il accomplit tous les jours. Ainsi, en exécutant des tâches spécifiques et en communiquant dans un contexte précis il va progressivement acquérir un lexique et des structures de langue relatives à ces mêmes tâches. « Ainsi, la gamme d'expressions dont dispose ou se sert tout locuteur serait en quelque sorte façonnée par sa participation sociale : ce qu'il est amené à faire, à vivre dans sa langue, avec qui, dans quelles situations »[25].

C'est de cette façon que les migrants développent ce qu'ont appelé KLEIN et PERDUE[26] « une variété de base[27] », autrement dit, une langue basique qui permet une communication élémentaire. Elle se caractérise par des expressions fossilisées et des constructions nominales isolées. Le développement de la L2 se fait en fonction de la fréquence d'utilisation de la langue et de l'évolution du sujet au sein de la société. Avec le temps le locuteur commence à construire des énoncés ressemblant à des constructions simples dans la langue cible.

> « Le développement en L2 progresse à partir d'une organisation nominale (ressources lexicales basiques) vers l'utilisation de constructions non fléchies (formes verbales non conjuguées) puis enfin fléchies (formes verbales conjuguées) ».[28]

Si l'on prend l'exemple d'un migrant qui désire vendre des accessoires de téléphone sur la voie publique, il devra connaitre, en ADM les chiffres, quelques mots pour négocier et les expressions de salutation et de prise de congé. Dans le domaine du BTP, les travailleurs sur les chantiers devront apprendre le technolecte ordinaire (MESSAOUDI) [29] de la construction et de la maçonnerie utilisé par les ouvriers et les contremaîtres

[25] *Ibid,* p. 16

[26] KLEIN, Wolfgang, PERDUE Clive, « The Basic Variety (or : couldn't natural languages be much simpler ?) ». *in Second Language Research*, 13/4, 1997, p. 301-47.

[27] Variété que développent les apprenants adultes pour la communication, donc en dehors du contexte institutionnel guidé.

[28] TYNE Henri, « Acquisition d'une langue seconde en milieu naturel : Contextes et enjeux », *in* H. Adami et V. Leclercq (dirs) *Les migrants face aux pays des langues d'accueil,* Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012, p. 16.

[29] Le technolecte est un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir, ou un savoir-faire dans un domaine spécialisé. L'appellation technolecte pourrait être rapprochée d'autres dénominations (De Vecchi, 2012) et surtout de celle de « langue spécialisée » (P. Lerat, 1994).

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

marocains. La même chose est perceptible dans d'autres domaines comme celui de la mécanique automobile où la encore l'ADM et le technolecte ordinaire s'imposent.

Dans d'autres secteurs plus réglementés, c'est la langue française qui tire son épingle du jeu. Les migrants francophones instruits et diplômés sont recrutés par certaines entreprises marocaines ou multinationales. C'est le cas du secteur des services, notamment le domaine du télémarketing qui emploie beaucoup de Subsahariens parlant le français. Aux cadres moyens et cadres supérieurs, sont imposés le français et l'anglais, langues des affaires et de la gestion.

Les plus jeunes sont par contre amenés à comprendre et parler l'arabe standard, langue majeure de scolarisation dans les établissements primaires et secondaires. Sans maitrise de l'arabe, un enfant ne peut être scolarisé et risque d'abandonner ses études prématurément. Les étudiants quant à eux doivent impérativement apprendre le français pour poursuivre leurs études dans les cursus scientifiques au sein des grandes écoles et universités marocaines.

Le tableau suivant résume le rapport entre les langues en présence sur le territoire marocain et les catégories de migrants.

Tableau 1

	Amazighe[30]	Anglais	ADM	Arabe standard	Français
Étudiants francophones	-	++	++	-	++++
Travailleurs francophones	+	-	++++	-	++
Étudiants non francophones	-	++	++	-	++++
Travailleurs non francophones	+	-	++++	-	++
Enfants en âge de scolarisation	-	+	+++	++++	+++
Employés et cadres	-	++++	++	++	++++

- Besoin inexistant actuellement.

+ Besoin ressenti, mais non urgent.

++ Besoin relativement important.

+++ Besoin très important.

++++ Besoin urgent.

Chaque situation et chaque domaine impose donc une langue et une façon de l'utiliser. Les migrants sont donc confrontés à une répartition fonctionnelle des langues très complexe et sans prise en compte de la situation sociolinguistique marocaine, il sera difficile de tracer un plan d'action afin de reconsidérer l'apprentissage des langues destiné aux migrants et la façon avec laquelle il se fait.

[30]Le besoin en langue amazighe dépendra de la zone géographique dans laquelle se trouve le migrant. Dans le centre du Maroc, ce besoin ne se fera pas trop sentir, mais dans d'autres régions comme celles de l'Atlas, du Rif ou du Sous, le migrant devra comprendre et parler l'amazigh. Dans le tableau ci-dessus, il est question de la pratique des langues dans la ville de Rabat, lieu où a été menée l'enquête.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Bibliographie

Adami Hervé, *La formation linguistique des migrants*, Cle International, Paris, 2009.

Beacco Jean-Claude. et al., *Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes, Séminaire international sur l'intégration linguistique des migrants adultes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 26-27 juin 2008.

Benamar Jamal, Ihadiyan Abid, « Le Maroc face aux nouveaux flux migratoires », *Revista Barataria, Revista Castellano-Manchega de Ciencias Sociales,* N° 21, 2016, p. 15-26.

Blanchet Philippe, Chardenet Patrick., « Les orientations et les pratiques éducatives comme politiques linguistiques effectives : propositions pour une analyse glottopolitique des transpositions didactiques de la pluralité linguistique dans les universités d'Amérique du Sud », *in* Cunha J.-C., Lousada E. (dirs.) *Pluralidade linguistico cultural em universidades Sud-Americanas – Praticas de ensino e politicas linguisticas,2016*, p. 07-22.

Blanchet, Philippe, *La linguistique de terrain Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

Blanchet Philippe, « Politiques linguistiques et enseignement-apprentissage de français : quelles perspectives pour la pluralité linguistique ? », *Dialogues et cultures* n° 62, Fédération Internationale des Professeurs de Français, Paris, L'Harmattan, 2016.

Calinon Anne-Sophie, « L'intégration linguistique » en question, *Langage et société*, 2013/2 n° 144 Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Conseil Supérieur, de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, *Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion, Vision stratégique de la réforme 2015-2030.*

De Ruiter Jan Jaap, Ziamari Karima « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », *in* Baudouin Dupret Zakaria Rhani Assia Boutaleb et Jean-Noël Ferrié (dirs.). *Le Maroc au présent*, Centre Jacques-Berque Maktabat al-Maghreb, Casablanca, 2015.

Eloy J.-M. et al., *Français, picard, immigrations. Une enquête épilinguistique*, L'Harmattan, Paris 2003.

Extramania C. (2009), « Maîtriser la langue du pays d'accueil. Quelles politiques linguistiques ? », *in* Archibald J., Galligani S. (2009), *Langue(s) et immigration(s) : Société, travail, école*, Paris, L'Harmattan.

Khrouz N., Lanza N. (dirs.), *Migrants au Maroc, Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, 2015.

Klein, Wolfgang, Perdue Clive, « *The Basic Variety (or : couldn't natural languages be much simpler ?)* », *Second Language Research*, 13/4, 1997, p. 301-47.

Lochak D., « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *in* Ceyhan A. (dirs.) *Cultures & Conflits n° 64 Identifier et surveiller, Les technologies de sécurité,* L'Harmattan, Paris, 2006, p. 131-147.

Messaoudi Leila, « L'aménagement linguistique au Maroc », *Bulletin économique et social au Maroc*, Éditions OKAD, Rabat, 2002.

Messaoudi Leila, « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », *in* Philippe Blanchet et Pierre Martinez (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme, émergence et prise en compte en situations francophones*, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2010, Paris

Mghari Mohamed, La Migration irrégulière au Maroc, *Les cahiers du plan*, n° 28, Haut Commissariat au plan.

Tyne Henri, « Acquisition d'une langue seconde en milieu naturel : Contextes et enjeux », *in* H. Adami et V. Leclercq (dirs) *Les migrants face aux pays des langues d'accueil,* Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012.

Verdelhan Michelle, « Construire la compréhension de l'environnement scolaire en français langue seconde », *Français langue d'enseignement, vers une didactique comparative, Français dans le monde*, n° spécial, Recherches et Applications, Janvier, CLE International, Paris, 2005, p. 123-131.

World Bank Group, Moving for prosperity, Global migration and labor markets, Policy research report, 2018.

Published in : BENAYOUN, Jean-Michel, NAVARRO, Elisabeth, SOMÉ Kogh Pascal, ZOUOGBO Jean-Philippe (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543